



Faculté des sciences
médicales et paramédicales
Aix*Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2021



Aix-Marseille Université

Plus grande université francophone, Aix-Marseille Université (AMU) accueille plus de 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 grands campus aux standards internationaux. Propriétaire de son patrimoine, l'université est présente sur 9 grandes villes dans 4 départements.

Sa Fondation universitaire A*Midex, qui porte l'IDEX pérennisée, contribue au développement d'un pôle pluridisciplinaire et interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche en lien avec les grands organismes nationaux.

Cinq grands domaines sont principalement investis :

- | *l'énergie*
- | *les sciences de l'environnement et de l'univers*
- | *les sciences de la vie et de la santé*
- | *les sciences et technologies avancées*
- | *les sciences humaines et sociales*

Faisant le pari de l'interdisciplinarité, qu'AMU place au cœur de sa stratégie de développement, elle a déjà créé des Pôles d'Innovation Territoriaux (PIT), la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM), 15 instituts d'établissement garantissant les passerelles entre recherche et formation, et favorise l'accès à des plateformes technologiques labellisées, pour les acteurs économiques.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université fait du « bien vivre ensemble » une priorité et s'illustre dans les classements internationaux par sa politique de lutte contre les discriminations et plus globalement, sa politique de RSE.

Largement ouverte sur le monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômes en partenariat international), elle est associée avec 8 partenaires européens au sein de « CIVIS, a European Civic University », contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



Faculté des sciences
médicales et paramédicales
Aix-Marseille Université

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | *Des équipes pédagogiques mêlant universitaires et professionnels de haut niveau*
- | *Un ensemble de compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel*
- | *Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie*
- | *Un partenariat actif avec les entreprises*

Qu'en faisons-nous ?

- | *Un panel de formations continues diplômantes répondant aux réalités et évolutions de la médecine*
- | *Acquisition de matériels pédagogiques innovants pour les travaux pratiques pré-cliniques*
- | *Installations pour enseignements interactifs*
- | *Enrichissement du fonds documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures*

Comment verser la taxe d'apprentissage (TA) ?

| En 2021, le solde de votre taxe d'apprentissage doit être versé directement aux établissements de formation habilités, dont Aix-Marseille Université.

| Ce solde, représentant 13 % de 0,68 % de votre masse salariale de 2020, doit faire l'objet d'un versement libératoire avant le 1^{er} juin 2021, que l'université matérialisera par l'émission d'un certificat d'encaissement.

Composante (faculté, école ou institut) et intitulé complet du/des diplôme(s) bénéficiaire(s).

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

Date limite de versement :
au plus tard le 31 mai 2021

Code UAI :

Diplôme / Code RNCP :

Versement de la TA 2021

Entreprise :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° Siret :

Mail du contact TA :

NB : Vous devez impérativement mentionner les informations ci-dessus pour pouvoir recevoir le reçu libératoire de la taxe d'apprentissage.

Vous pouvez directement verser la taxe d'apprentissage en vous connectant sur <https://ta.univ-amu.fr> et en suivant la démarche indiquée

ou

en remplissant et renvoyant le formulaire ci-contre et en adressant votre versement :

| Par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable d'Aix-Marseille Université, adressé à la composante concernée (adresse en bas de page) ou à l'Agence Comptable de l'université (58 bd Charles Livon, 13284 Marseille Cedex 07). **En joignant le présent avis de versement.**

| Par virement bancaire sur le compte d'Aix-Marseille Université :
IBAN : FR76 1007 1130 0000 0010 2006 780
BIC : TRPUFRP1

Merci d'indiquer sur votre ordre de virement la référence TA + code UAI de la composante figurant ci-contre.

MONTANT EN € :



Faculté des sciences
médicales et paramédicales

Aix-Marseille Université

Faculté des sciences médicales et paramédicales

Georges Leonetti - Doyen

La faculté des sciences médicales et paramédicales (SMPM) est composée de 5 écoles : médecine, maïeutique, médecine dentaire, sciences de la réadaptation et sciences Infirmières. La création de l'UFR des sciences médicales et paramédicales en 2018, a permis une meilleure lisibilité des parcours de formation, notamment dans le cadre de l'universitarisation des professions paramédicales et de la maïeutique. De même que le développement d'une approche transversale, dans le cadre de la stricte mission d'enseignement, de recherche et de soins, des professions de santé au sein de l'université. Ces deux points renforceront la formation donnée à nos étudiants, quelle que soit la filière choisie.

Le développement professionnel continu médical et paramédical, qui constitue une obligation pour l'ensemble des professionnels de santé, est un enjeu fort pour notre faculté qui a su, au sein du secteur santé, organiser l'offre de formation au travers de l'Unité Mixte Formation en Santé. La recherche est aussi un axe fort, le contrat d'établissement 2018-2022 étant d'ailleurs caractérisé par une évolution très forte de la recherche. Un Institut Hospitalo-Universitaire, deux centres de Recherche Hospitalo-Universitaire et un Département Hospitalo-Universitaire avec la création du master biologie santé, de parcours recherche clinique et simulation en santé, afin de proposer une nouvelle organisation de la recherche biomédicale et marquer ainsi une forte implication en recherche et soins au sein de notre institution.

Le projet « Neurotimone » a également vu le jour au titre de la volonté commune de notre faculté et de l'université de regrouper l'ensemble des Instituts des Neurosciences sur le campus Santé. Ce regroupement a pour but de développer des recherches de haut niveau en neurosciences fondamentales : du cellulaire au cognitif, et de lier les différents niveaux d'organisation du système nerveux pour appréhender les bases neurales des comportements humains et de leur désorganisation dans les maladies neurologiques et psychiatriques. La faculté des sciences médicales et paramédicales poursuivra son développement en se consacrant à la formation des métiers de demain (simulation en santé, intelligence artificielle, etc.), et en participant à l'émergence de nouvelles professions de santé.

La faculté en chiffres

5

écoles

17 640

étudiants

593

enseignants-chercheurs

18

unités de recherche



Siège de la faculté : Campus Marseille Timone - 27 Bd Jean Moulin - 13385 Marseille cedex 5
Contact : Déborah Rocchiccioli | deborah.rocchiccioli@univ-amu.fr

smpm.univ-amu.fr